

20 juil 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 20 juillet 2004](#)

Rapport stratégique national Pensions

Sur proposition de Monsieur Bruno Tobback, Ministre des Pensions, le Conseil des Ministres a pris connaissance du Rapport national stratégique Pensions.

Sur proposition de Monsieur Bruno Tobback, Ministre des Pensions, le Conseil des Ministres a pris connaissance du Rapport national stratégique Pensions.

Ce Rapport s'inscrit dans le contexte de la décision du Conseil européen de Laeken (*) d'entamer, au sujet des pensions, une "coordination ouverte". Celle-ci doit offrir un cadre à la collaboration politique entre les Etats membres en la matière. Le rapport s'articule autour des trois objectifs centraux de la politique des pensions, approuvés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, pendant la présidence belge de l'Union européenne : des pensions adéquates, financièrement viables et adaptables aux nouveaux besoins sociaux et individuels. Le rapport décrit par quelle politique la Belgique compte atteindre ces objectifs. (*) des 14 et 15 décembre 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe